

AstenJohnson Holdings Ltd.

Code de conduite des fournisseurs sur le développement durable

Code: P 1.00
Date de publication: 7 Juillet, 2020

AstenJohnson s'engage pour un avenir durable en se souciant de son impact environnemental, social et économique par le biais d'une collaboration avec nos partenaires tout au long de notre chaîne de valeur, y compris nos fournisseurs. Cette politique décrit les principes clés de durabilité et les attentes qui guident nos pratiques d'approvisionnement, tout en maintenant les normes les plus élevées de conduite des affaires et d'intégrité et en veillant à ce que toutes les décisions commerciales soient alignées sur notre stratégie globale de durabilité.

Objectifs fondamentaux en matière de développement durable

- **Économie circulaire** : Promouvoir le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets dans la chaîne d'approvisionnement.
- **Action climatique** : Réduire activement l'empreinte carbone et atténuer le changement climatique tout au long de la chaîne de valeur.
- **Impact humain** : Garantir des pratiques de travail équitables, respecter les droits de l'homme et promouvoir des conditions de travail sûres.
- **Efficacité des ressources** : Gérer efficacement les ressources naturelles afin de prévenir leur épuisement et les atteintes à l'environnement.
- **Partenariats responsables** : Favoriser des relations éthiques et durable avec les fournisseurs.

Nos attentes en matière de développement durable envers nos fournisseurs

Nous demandons à nos fournisseurs de s'engager à respecter les principes internationaux en se conformant à la loi et aux thèmes de développement durable suivants :

- **Droits de l'homme et du travail** : Les fournisseurs doivent respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme et de travail (notamment la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les lois locales sur le travail) et garantir des salaires équitables, l'absence de travail des enfants ou de travail forcé et la liberté d'association des travailleurs.
- **Santé et sécurité** : Les fournisseurs sont tenus de fournir un environnement de travail sûr et sain à leurs propres employés et autres personnes dans le cadre de leurs activités, conformément à la Culture Zéro Accident (ZAC) d'AstenJohnson, et de respecter les normes en matière de santé et de sécurité au travail.
- **Gestion de l'environnement** : Les fournisseurs doivent se conformer aux lois et réglementations nationales et internationales en matière d'environnement. Ils doivent réduire activement leur impact sur l'environnement, notamment en réduisant les émissions de carbone et en améliorant l'efficacité énergétique.
- **Économie circulaire et gestion des déchets** : Les fournisseurs sont encouragés à minimiser les déchets grâce à une conception durable, au recyclage et à la réduction de la consommation de ressources.
- **Pratiques commerciales éthiques** : Les fournisseurs doivent maintenir des pratiques commerciales transparentes et adhérer aux lois anti-corruption et anti-pots-de-vin.

Mise en œuvre opérationnelle

- **Engagement et développement des fournisseurs** : Nous exigeons de nos fournisseurs actuels qu'ils adhèrent à cette politique. Nous nous engageons auprès des fournisseurs pour améliorer les pratiques de développement durable tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- **Évaluation des risques et audits** : AstenJohnson effectuera régulièrement une évaluation des risques, évaluera les pratiques des fournisseurs en matière de développement durable et mènera des audits lorsque cela sera jugé nécessaire.
- **Mesures des performances** : Les fournisseurs sont encouragés à rendre compte de leurs performances en matière de développement durable lorsque cela leur est demandé.

Approvisionnement local et régional

AstenJohnson donne la priorité à l'approvisionnement local (pays) et régional (continent) afin de stimuler l'économie locale et de minimiser les émissions liées au transport.

Révision périodique et amélioration continue

Cette politique reflète notre code de conduite interne et sera révisée périodiquement en fonction des besoins de l'entreprise afin de rester en phase avec l'évolution des objectifs de développement durable et des normes de l'industrie.